

ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Revisé

RECOMMANDATION ISO R 2135

TRAITEMENTS DE SURFACE DES MÉTAUX
ANODISATION COLORÉE DE L'ALUMINIUM ET DE SES ALLIAGES

DÉTERMINATION DE LA RÉSISTANCE À LA LUMIÈRE
DES COUCHES D'OXYDE COLORÉES

1^{ère} ÉDITION

Juillet 1971

REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 2135, *Traitements de surface des métaux – Anodisation colorée de l'aluminium et de ses alliages – Détermination de la résistance à la lumière des couches d'oxyde colorées*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 79, *Métaux légers et leurs alliages*, dont le Secrétariat est assuré par l'Association Française de Normalisation (AFNOR).

Les travaux relatifs à cette question aboutirent à l'adoption du Projet de Recommandation ISO N° 2135, qui fut soumis, en octobre 1970, à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO. Il fut approuvé, sous réserve de quelques modifications d'ordre rédactionnel, par les Comités Membres suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Inde	Royaume-Uni
Allemagne	Israël	Suède
Autriche	Italie	Suisse
Belgique	Japon	Thaïlande
Canada	Norvège	Turquie
Espagne	Nouvelle-Zélande	U.R.S.S.
Finlande	Pologne	U.S.A.
France	Portugal	
Hongrie	R.A.U.	

Le Comité Membre suivant se déclara opposé à l'approbation du Projet :

Pays-Bas

Ce Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO, qui décida de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

**TRAITEMENTS DE SURFACE DES MÉTAUX
ANODISATION COLORÉE DE L'ALUMINIUM ET DE SES ALLIAGES**

**DÉTERMINATION DE LA RÉSISTANCE À LA LUMIÈRE
DES COUCHES D'OXYDE COLORÉES**

1. OBJET

La présente Recommandation ISO décrit une méthode de contrôle de la résistance à la lumière des couches d'oxyde obtenues par anodisation colorée de l'aluminium et de ses alliages.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode s'applique aux couches d'oxyde colorées formées sur l'aluminium et ses alliages.

Il est précisé que cette méthode est une méthode d'essai assez douce, conçue primitivement pour des couches à base de pigments organiques, plutôt que pour des couches de finition utilisées en architecture.

3. PRINCIPE

Exposition des échantillons à la lumière et observation de l'évolution de leur teinte par rapport à des étalons pour des essais définis.

L'exposition peut avoir lieu soit à la lumière naturelle, soit à la lumière artificielle.

4. APPAREILLAGE

Pour les essais en lumière artificielle, des appareils comme par exemple : Xenotest, fadomètres, etc., remplissant les conditions indiquées dans le mode opératoire, sont convenables.